



Attart, le 10 septembre 2019

Chers parents ,

A partir de cette année scolaire , les paiements en argent des diverses activités et abonnements ne peuvent plus passer par les élèves ; nous demandons donc des paiements par compte bancaire .

Nom : école communale d'Attart

N° compte : BE 28 0682 4559 3620

Communication : nom de l'enfant—classe—nom de l'activité / abonnement.

J'attire votre attention sur le fait que ce n° de compte n'est **pas** celui des repas .

Merci de remettre les bons de commande aux enseignants (pour les revues par ex.) si nécessaire.

Nous ferons néanmoins preuve de souplesse en ce début d'année si vous avez déjà remis une enveloppe avec de l'argent pour les abonnements par exemple.

Cordialement,

V. Collin